

Image not found or type unknown



Remboursement par mon assurance ou propriétaire

Par **teddy**, le **28/04/2009** à **13:32**

Bonjour,
Mon amie qui était chez moi mercredi a eu un malaise, les pompiers ont donc dû défoncer ma porte pour rentrer (cas de force majeure) pour emmener mon amie à l'hôpital. Seulement maintenant mon assurance ne veut pas prendre à sa charge la réparation de ma porte d'entrée et mon propriétaire me dit que ce n'est pas de son ressort non plus! ceci est un cas de force majeure, les pompiers n'ont pas eu d'autres choix que de fracturer la porte d'entrée (qui était fermée à clef) pour sauver mon amie! Je ne comprends pas pourquoi je devrais prendre à mes frais les réparations! c'est révoltant! je vous remercie d'avance de votre aide, très cordialement, Mr BRISEVIN.